

# **COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU** **04 DECEMBRE 2017**

Président : D'AMECOURT Yves

Secrétaire : GUERIN Eric

## Présents :

Monsieur Didier ABELA, Monsieur Philippe ACKER, Madame Monique ANDRON, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Josie BESSE/CASTANT, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Monsieur Jean-Jacques CHATELIER, Madame Maryse CHEYROU, Monsieur Alain COURGEAU, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Michel DULON, Monsieur Serge DURU, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Dominique GORIOUX, Monsieur Eric GUERIN, Monsieur Yannick JOUSSEAUME, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Jean-Yves LE BORGES, Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Madame Martine LOPEZ, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josette MUGRON, Monsieur Richard PEZAT, Monsieur Jean-Paul POUJON, Madame Jeanne RAYNE, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Serge RIZZETTO, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Monsieur Rémi VILLENEUVE

## Excusés :

Madame Caline ALAMY

## Absents :

Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Raymond REBIERE, Monsieur Bernard REBILLOU

## **Ordre du jour:**

- ◆ Syndicat Mixte Sud Gironde : Nomination de 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants
- ◆ Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers : Nomination de 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants
- ◆ Avis du Bureau Communautaire sur les questions soumises au Conseil Communautaire du 11 décembre 2017 :
  - ◆ Définition de l'intérêt communautaire
  - ◆ Admission en non valeur
  - ◆ Indemnité de Madame la Trésorière
  - ◆ SIPHEM : Adhésion de la Communauté des Communes du Bazadais
  - ◆ Règlement de collecte et de facturation des déchets ménagers et assimilés du territoire du targonnais

## ENFANCE - JEUNESSE

- ◆ Détermination de la politique séjours des Accueils de Loisirs, Point Rencontre Jeunes et Espace Jeunes
- ◆ Convention de mise à disposition et affectation des locaux et équipement de restauration de l'école de Targon à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, hors temps scolaires
- ◆ Convention de mise à disposition et affectation des locaux et équipement de restauration de l'école de Frontenac à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, hors temps scolaires
- ◆ Validation du calendrier d'ouverture des structures – Année 2018

## RESSOURCES HUMAINES

- ◆ Demande de prise en charge des frais de formation
  - ◆ Demande d'attribution d'une indemnité de mobilité à certains agents de la Fonction Publique Territoriale
  - ◆ Participation de la Collectivité à la protection sociale complémentaire de ses agents – Garantie maintien de salaire
  - ◆ Modalités du report des congés annuels non pris en raison de congés maladie
  - ◆ Validation de l'organigramme
  - ◆ Validation du règlement intérieur de la Collectivité
  - ◆ Instauration du Compte Epargne Temps (CET)
  - ◆ Validation du règlement de formation
  - ◆ Validation du Plan de Formation Mutualisé
- ◆ Questions diverses

## Bureau Communautaire

### Délibérations Bureau Communautaire

#### **SYNDICAT MIXTE SUD-GIRONDE - DESIGNATION DES DELEGUES (DEL\_2017\_142)**

Vu les délibérations des Comités syndicaux des syndicats mixtes SCOT Sud Gironde, du Pays des Rives de Garonne et du Pays Haut entre deux mers en date du 29 mars 2017, 12 avril 2017, 18 avril 2017 se prononçant sur la fusion des trois syndicats mixtes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et approuvant le projet de statuts du nouveau groupement issu de cette fusion ;

Vu l'arrêté de projet de périmètre du Syndicat mixte de la fusion du SCOT Sud Gironde, du syndicat mixte du Pays des Rives de Garonne et du Syndicat mixte du Pays Haut entre deux mers du 17 août 2017 ;

Vu le projet de statuts du futur Syndicat Mixte Sud Gironde ;

Vu la délibération n° DEL\_2017\_112 du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers approuvant le périmètre du futur Syndicat Mixte Sud Gironde, ainsi que le projet de statuts ;

Vu l'article 8 du projet de statuts du futur Syndicat Mixte Sud Gironde relatif à la représentation de ses membres au Comité Syndical ;

Considérant que la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers se doit de désigner 7 délégués titulaires, ainsi que 7 délégués suppléants pour la représenter au sein du Comité Syndical ;

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE NOMMER** les 7 conseillers titulaires et 7 conseillers suppléants comme suit :

<b>DELEGUES TITULAIRES</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS</b>
Michel BRUN	Florence HOFF
Daniel BARBE	Laurence COMBALIE
Colin SHERIFFS	Valérie HATRON
Yves D'AMECOURT	Daniel GAUD
Richard PEZAT	Christiane FOUILHAC
Josette MUGRON	Jean-Pierre GASNAULT
Monique ANDRON	Jean-Claude BERNEDE

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

**Bureau Communautaire** : Lundi 11 décembre 2018 à 17h45 à Sauveterre (approbation de la consultation des assurances)

**Conseil Communautaire** : Lundi 11 décembre 2018 à 18h00 à Daubèze

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 00